



LE RÔLE DU MEDECIN GÉNÉRALISTE : UNE PLACE PRIVILEGIÉE DANS LA PROXIMITÉ ET LA DURÉE

< RETOUR
À TABOU

CONTINUER >
VERS COMMENT INTERVENIR ?
PLAN

Rappel sur les compétences de la médecine générale

a Les attentes des victimes

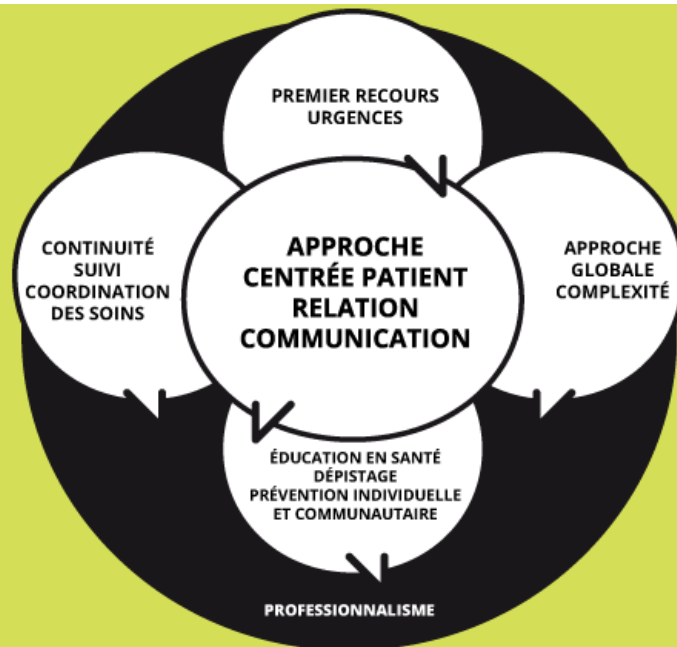
b Un acteur primordial dans le réseau de prise en charge

c Proximité et durée

d S'impliquer pour une meilleure prise en charge de nos patientes

≥ EN BREF

La prise en charge des violences conjugales
fait appel aux 6 compétences principales
de la spécialité médecine générale
définies par le Collège National des Généralistes Enseignants



a — Les attentes des victimes

Leurs attentes envers leur médecin sont nombreuses...

COMPRENDRE les points essentiels :

C'est un problème universel et complexe.

Il ne s'agit pas seulement de violences physiques.

Il est question de pouvoir et de contrôle.

Les conséquences affectent la famille entière.

C'est une situation chronique nécessitant une prise en charge sur le long terme.

UN BESOIN D'AIDE CONSTANT mais des besoins qui diffèrent selon la situation.

Les besoins changent au fil des étapes qui jalonnent le parcours d'une victime de violence. Elles n'attendent pas la même attitude du médecin si :


- elles sont dans le déni.

- elles ont conscience du problème mais ne se sentent pas prêtes à en parler.

- le problème a été abordé mais qu'elles ne sont pas prêtes à quitter la relation.

- elles consultent juste après un acte de violence ou encore

une fois qu'elles ont quitté physiquement le conjoint violent.

Pour en savoir plus : 

UNE ATTITUDE ADAPTEE : ouverte, empathique, encourageante, à l'écoute, en respectant les décisions de la victime, sans juger, sans être directif.

UN ENVIRONNEMENT APPROPRIE : confidentiel

DES ACTIONS AU SEIN D'UNE PRISE EN CHARGE INDIVIDUALISEE :

Établir une relation de confiance.

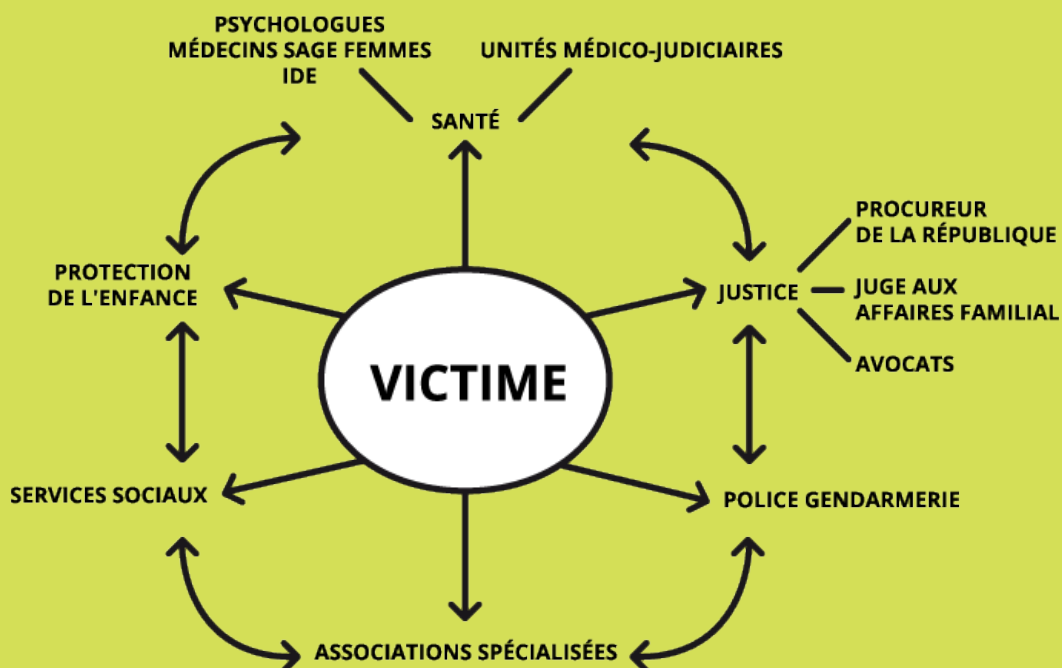
Aborder la question des violences.

Assurer un suivi (continuité des soins).

Orienter vers les ressources spécialisées.

Informier et Conseiller.

b — Un acteur primordial dans le réseau de prise en charge



Le médecin généraliste est un maillon essentiel dans la prise en charge des violences conjugales : c'est un consensus dans la littérature internationale.

Cette mission est assurée en complémentarité avec les autres acteurs du

réseau : associations d'aide aux victimes de violences conjugales, unités médico-judiciaires, police et gendarmerie, foyers d'hébergement, justice ...

Bien souvent, il s'agit du premier contact avec un professionnel dans le parcours des violences ; d'autant plus que ces femmes consultent davantage leur médecin par rapport à la population générale.

Le médecin généraliste a un rôle crucial pour détecter, prévenir et intervenir.

c — Proximité et durée

Une prise en charge centrée sur la patiente (la connaissance de la patiente à travers l'accumulation d'éléments anamnestiques, cliniques, psychologiques et inter-relationnels) permet de comprendre les violences dans un contexte de vie. Le médecin généraliste accompagne une personne sur son itinéraire de vie.

Le médecin traitant occupe une place particulière car il est souvent amené à prendre en charge toute une famille (les deux conjoints et les enfants). Cette situation, bien que délicate par certains aspects, peut constituer un avantage pour une approche globale du problème.

L'existence d'une relation de confiance facilite la révélation des violences.

La continuité des soins assurée par le médecin généraliste est un atout : accessibilité et disponibilité.

d — S'impliquer pour une meilleure prise en charge de nos patientes

Il s'agit d'intervenir comme ressource afin de les aider dans leur parcours pour sortir des violences.

Savoir penser aux violences permet d'éviter des diagnostics erronés et des prises en charge inadaptées. Ne pas traiter un symptôme sans traiter la cause (exemple : prescription d'un traitement psychotrope pour une plainte psychique liée aux violences).

Il n'existe pas de consensus sur l'étendue du rôle du médecin généraliste dans la prise en charge des violences conjugales. Le point important est probablement, comme dans les autres champs d'action de la médecine générale : connaître ses propres limites.

En bref :

Le médecin généraliste est un maillon clé du réseau de prise en charge des violences conjugales car c'est un acteur de première ligne. La prise en charge centrée sur la patiente, inhérente à l'exercice de la médecine générale, permet une approche globale du problème. La relation de confiance et la continuité des soins sont des atouts. S'impliquer dans la prise en charge des violences, c'est aussi améliorer la prise en charge des patientes de manière générale.



[Voir la Bibliographie](#)



[Telecharger l'article au format .pdf](#)

[< RETOUR
À TABOU](#)

[CONTINUER >
VERS COMMENT INTERVENIR ?
PLAN](#)